

### Sommaire

Comité

Agenda

Découvertes :

*Vaudois en Belgique*

*Recette historique*

*Rude hiver à Ollon*

Dossiers :

*Généalogie et internet*

*Généalogie et génétique*

Questions - réponses



*Le comité du Cercle vaudois de généalogie vous adresse ses vœux les meilleurs pour l'année 2007*

*Président*

M. Frédéric ROHNER

*Secrétaire*

Mme Yvette DEVELEY

*Trésorier et contact Connaissance 3*

M. René FAVRE

*Rédacteurs du Bulletin*

M. Gilbert MARION

M. Guy LE COMTE

*Rédacteur des Nouvelles et site internet*

M. Pierre-Yves PIECE

*Membre*

M. Pierre-Yves FAVEZ

*Adresse*

Cercle vaudois de généalogie

Rue de la Mouline 32

CH - 1022 CHAVANNES-PRES-RENENS

*Site internet*

<http://www.ancetres.ch>

*Mercredi 24 janvier 2007, dès 11h*

Vernissage de l'exposition 2007 des Archives cantonales vaudoises consacrée à l'héraldique et la généalogie

*Jeudi 25 janvier 2007, à 20h*

Stamm au restaurant le Milan à Lausanne :  
*La vie des mineurs dans le Chablais au XIX<sup>e</sup> siècle* par Carine Cornaz

*Jeudi 22 février 2007, à 20h*

Stamm au restaurant le Milan à Lausanne :  
*La révolution industrielle en Suisse et dans le canton de Vaud et les familles vallorbières et vaudoises qui y ont participé* par Pierre-Antoine Goy

*Jeudi 22 mars 2007, à 20h*

Stamm au restaurant le Milan à Lausanne  
En compagnie de Pierre-Alain Bezat

## Actes de naissance et de mariage de Vaudois découverts en Belgique

Yvette Develey nous fait part des découvertes de M. Bertrand de Beaugrenier concernant des actes de naissance et de mariage de Vaudois.

«Lors de mes recherches à la Bibliothèque du Protestantisme à Paris, j'ai regardé un livre du Pasteur D. OLLIER édité en 1894, «Eglises Wallonnes de la Barrière» qui concerne une partie des actes des églises de la Barrière, Tournai, Armentières, Menin, Ypres et Namur. Les actes originaux ont brûlé durant la guerre 14-18.» Bertrand de Beaugrenier.

Note : ce livre a été reproduit : ISBN 2-9526306-1-5.

### NAISSANCES

A Namur (Belgique) :

26 décembre 1735 - Gaspard, fils de Jean Pierre LU (=LUDE) de Château d'Aix, canton de Berne en Suisse, et de Catherine PARION native de Tournay, est né le 25 décembre 1735 et a été baptisé le lendemain, parrain Gaspar LUTZIGER, marraine Elisabeth MILLOU. Signé : F.L. FAIGNAUX Past.

A Tournai (Belgique) :

Aujourd'hui 3 octobre 1757 a été baptisé dans notre église Pierre François, fils de Samuel François RAYROUD, bourgeois de Rougemont, canton de Berne, et de Marie Anne LE FEVRE, né le 1er. Parrain Pierre SOURDIAU Marraine Rosse SOURDIAU de Rongy.

### MARIAGES

A Menin (Belgique) :

Ce jourd'hui 17 avril 1717 a été béni par monsieur Pierre RICOTIER pasteur de cette église, le mariage de Monsieur Anthoine Samuel TAVHERON (= TACHERON), natif de Moudon, canton de Berne en Suisse, avec Demoiselle Louise Magdelaine DOGES, fille de feu Grege Pierre DOGES, native d'Oron ville de Suisse, les annonces ayant été publiées par trois dimanches consécutifs, suivant la coutume et personne n'ayant porté opposition.

A Namur (Belgique) :

Jean BOUDRY natif de Lausanne au canton

de Berne et Marie Madeleine TOULOUSE, native de Lille en Flandre mariés le 13 octobre 1713.

A Tournai (Belgique) :

25 may 1755 : Etienne GRENIER, de Vevay, canton de Berne en Suisse, d'une part, et Catherine BLIN de Long, d'Alençon, diocèse de Chartres d'autre part.

18 may 1758 : André BLANCHOU, de Vevay, canton de Berne en Suisse, d'une part et François Charlotte BRUN native de Paris d'autre part.

24 juillet 1768 : Monsieur Jean VULLETTY de Jouttens Mexery baillage de Lausanne en Suisse, d'une part, et Louise Catherine PINGUET de Roye en Picardie d'autre part.

20 may 1770 : Jean François DUMOULIN natif de Vevey de Berne en Suisse et Marie ROUSELLE de Crèvecoeur en Picardie.

19 septembre 1772 : Jean François EMOZ du Château Doex, canton de Berne en Suisse et Anne Marie DRUCBERT d'Hargicourt, élection de Saint Quentin et généralité d'Amiens.

24 octobre 1772 : Christ. Samuel WAGNIERE du canton de Berne en Suisse, et Judith CHA-PUIS d'Hargicourt élection de Saint Quentin.

19 janvier 1778 : Jean Jacques PACHOU, soldat dans le régiment d'Aulbonne Suisse de Lutry canton de Berne, et Marie Louise Therese CHALIOU de Landrecy.

4 avril 1780 : Messire Abraham Samuel de DUNAND, ecuyer, lieutenant de cavalerie au service de la France, du canton de Berne, et noble dame Elisabeth Flore LE LOY de VILLERS, vicomtesse de Valanglard, née à Paris, veuve de messire François Michel de FLENERALQUE, ecuyer, ancien capitaine des Troupes au service de la France.

A Ypres (Belgique) :

Le dimanche 16 décembre 1714 A béni après

que les annonces ont courues, le mariage de Mr David BOVIER, l'un de nos pasteurs, et de Mad. Susanne de LISLE, tous deux de Lausanne.

*Le prochain numéro des NdC contiendra un autre relevé d'actes de l'Eglise de l'Oratoire de Paris.*

### La recette historique - La tomme de l'archiviste

Jérôme Guisolan, archiviste aux ACV, nous signale une recette du début du XIX<sup>e</sup> siècle pour préparer de petites tommes. A déguster !

«Pour faire les petites tommes prenez à la boucherie un caillet, lavez le bien, mais ne le raclez pas, couvrez le bien de sel, concassez 16 à 18 grains de poivre dont vous poudrez le caillet, verser dessus une bouteille de vin blanc ordinaire, broyer bien le caillet afin que tout le jus soit rendu, laissez 5 jours puis passez cela et enfermez ce jus dans une bouteille. Il se conserve... vous mettez une cuillerée à café ½, deux s'il le faut pour épaissir davantage dans 3 pots de lait, en été on le prend chaud de la vache, en hyver on le chauffe un tant soit peu, seulement tiède, puis quand on a bien mêlé et que c'est épaissi on verse dans les petites formes où on les laisse du matin au soir seulement le soir vous les sortez, puis les pressez bien pour que l'eau sorte encore, poudrez de sel et mettez sur une planche très propre, posez un petit rond en bois sur chacune pressée par une pierre, le lendemain essuyez bien tournez et poudrez (toujours pas trop) de sel l'autre côté, laissez aussi un jour puis essuyer encore bien et remettez en presse sans plus poudrer de sel, il ne faut poudrez de sel qu'une fois de chaque côté et laisser en presse au

moins 15 jours en ayant soin d'essuyer tous les jours l'eau qui peut sortir.»

Note pour la préparation : un caillet est un estomac de veau.

Source:

Archives cantonales vaudoises, P Gallaz 12



M. et Mme Poulinard ont invité leur ami Gaffin.

- Comment trouvez-vous cette dinde, Monsieur ? dit madame avec un sourire.

- Oh ! Madame, répond le trop aimable amphitryon, je trouve qu'elle vous ressemble en tous points !

*Le Fumiste, 21 février 1901*

### La météo de l'hiver 1788 - Plus rude qu'en 2007 !

Le 14 Décembre 1788 il est tombé 15 pouces de neige et le 17 elle a augmenté de 4 pouces. Le thermometre était 3 lignes au dessous du degré de congelation, le baromètre était le 14 de trois lignes, au dessous de 27 pouces, il a commencé a remonter le 16 et le 17 il était 9 lignes au dessus de 27 pouces.

Le 21 le thermometre était 13 degrés au dessous de 0, la neige a la même hauteur sans diminution, ce qui s'était affaîsé, a été remplacé par de nouvelles neiges. Le 25 jour de Noël la neige avait deux pièces et demi de roi d'hauteur sur tous les toits. Le 26 il a neigé tout le

jour, mais le tems s'est beaucoup raddouci et la neige s'est fort affaîsée, le baromètre est extrêmement descendu. Le 27 le froid a augmenté, le 29 le thermomètre marque le même degré de froid que l'an 1709. Le 30 au soleil levant, le thermomètre était 20 degré au dessous de glace. Le 31 le froid a encore augmenté jusqu'à la nuit jamais le froid n'a été plus rigoureux en cette saison.

Source:

Archives cantonales vaudoises, registre de paroisse d'Ollon, Eb 92/3, pp. 316-317 (YD)

## Généalogie et internet - Inscrivez-vous, c'est gratuit !

Le dernier numéro de la revue française de Généalogie et d'Histoire des familles<sup>1</sup> contient un article sur [www.genealogie.com](http://www.genealogie.com), l'un des sites internet généalogiques incontournables, en France tout au moins. C'est l'occasion de se pencher un peu sur son contenu.

La page principale du site propose diverses rubriques intitulées *Forums* (avec une section suisse), *Chroniques* (petits articles sur des thèmes variés) et *Recherches* (parmi 120 millions de personnes, ce qui est bien inférieur aux 500 millions de noms que Toussaint Roze, le PDG de [notrefamille.com](http://notrefamille.com) SA, espérait référencer à fin 2001<sup>2</sup>).

Une fois le patronyme recherché introduit, le système propose un ensemble de sources susceptibles de contenir l'information demandée. Parmi celles-ci il faut mentionner les sources historiques, les relevés d'actes d'état civil français (accès gratuit à quelques informations) et les arbres généalogiques des utilisateurs de [genealogie.com](http://genealogie.com). Pour y accéder, il est nécessaire de s'inscrire en ligne. La première phase, gratuite, consiste à laisser ses coordonnées sur le site. Nom, prénom et email sont ainsi collectés. Cette formalité permet de *demande l'accès à l'arbre de X*, ... mais non d'y accéder directement ! Pour cela, il est nécessaire de remplir un second formulaire afin de *pouvoir contac-*

**Genealogie.com** Le 1er Site Francophone de Généalogie

• [Genealogie](#)  
• [Famille](#)  
• [Boutique Cadeaux](#)

Pour pouvoir contacter le généalogiste **M. Prenleloup** et lui demander l'accès à son arbre "Louped.GED" : Vous devez adhérer à notre **offre illimitée**.

Accélérez vos recherches avec l'**Offre Illimitée** et **Retrouvez vos ancêtres et autres cousins éloignés**

**-15%** sur la formule Annuelle valable jusqu'au 4 Janvier 2007

Choisissez votre Formule

- Annuelle** : 33,90 € / an (au lieu de 39,90 € soit 2,83 € par mois - 42% d'économies)
- Cadeau** : 20 unités de consultation de relevés d'actes d'Etat-Civil
- Mensuelle** : 4,90 € / mois
- Cadeau** : 10 unités de consultation de relevés d'actes d'Etat-Civil

**Pourquoi choisir l'Offre Illimitée?**

- 2 156 790 inscrits
- 1 652 647 arbres
- 39 199 180 individus ajoutés chaque jour
- 54 795 039 de relevés d'actes d'Etat-Civil

En contactant un utilisateur de Genealogie.com, j'ai pu découvrir quelles étaient les origines de ma famille.

**Bernard, Rennes**

[Cite-nous nos membres de l'Offre Illimitée ?](#)

Les avantages de l'Offre Illimitée	Avec Sans
Demander l'accès aux arbres des autres membres	✓
Messagerie privée entre membres	✓
Navigations sans bannières ou pop-up publicitaires	✓
Achat de suppléments d'unités de consultation	✓

... il faut passer à la caisse pour contacter le généalogiste, même si il est décédé depuis plusieurs années !

ter le généalogiste *X* et lui demander l'accès à son arbre *X.ged*. Ici par contre, il faut passer à la caisse et souscrire à l'*offre illimitée* pour 40 euros par an. Ceci ne garantit absolument pas l'accès aux informations. Deux exemples :

- M. Michel Prenleloup, membre du CVG, avait, de son vivant, souscrit aux services de [genealogie.com](http://genealogie.com). Plus de 18 mois après son décès, [genealogie.com](http://genealogie.com) propose toujours de le contacter, moyennant finance. Pour quelques dizaines d'euros il est possible de communiquer avec l'au delà !

- Un autre membre du CVG, également abonné à [genealogie.com](http://genealogie.com), constate : *je n'ai jamais eu aucun retour sur quoi que ce soit, à l'exception de tas de gens qui consultaient mes données parcequ'abonnés, mais qui me refusaient l'accès à leur arbre.*

La société [notrefamille.com](http://notrefamille.com) S.A., qui gère le premier site francophone de généalogie, a généré un chiffre d'affaires de 4 236 915 euros<sup>3</sup> en 2005. En partie grâce aux données généalogiques des abonnés, mais principalement par un ensemble de services personnalisés et par la gestion commerciale du profil des utilisateurs<sup>4</sup>. Toussaint Roze déclarait, en 2000, que *les individus hésitent à confier leurs données à une organisation confessionnelle, car on ne sait pas où ça part, ni ce qu'ils font avec ces informations*. Peut-on les confier en toute sécurité à une S.A. ? L'avenir le dira.

1 N° 167 DÉC. 2006-JANV. 2007

2 [www.lexpansion.com](http://www.lexpansion.com)

**Genealogie.com** Le 1er Site Francophone de Généalogie

• [Genealogie](#)  
• [Famille](#)  
• [Boutique Cadeaux](#)

Pour pouvoir demander l'accès à l'arbre de M. Prenleloup, merci de vous inscrire à Genealogie.com. Cette inscription est gratuite et vous permettra d'accéder aux informations concernant Isaac François. Si vous êtes déjà inscrit à Genealogie.com, cliquez ici pour vous connecter.

**Inscrivez-vous : C'est Rapide et Gratuit !**

Titre : Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : [Mois] [Année]

Email : \_\_\_\_\_

Mot de Passe : \_\_\_\_\_ (5 caractères minimum)

[Terminez votre inscription](#)

Déjà 2 156 790 Membres !

Vous aussi inscrivez-vous aujourd'hui

- Créez et modifiez un nombre illimité d'arbres
- Imprimez vos arbres généalogiques
- Participez à nos forums d'étrange
- Paramétrez vos alertes automatiques

et partez sur les traces de vos ancêtres

Respect de votre vie privée

- Nous ne communiquons votre adresse email à aucun tiers
- Vous seuls décidez qui peut voir votre arbre généalogique

Pour demander l'accès à l'arbre de M. Prenleloup, il faut s'inscrire à [genealogie.com](http://genealogie.com). Cette première étape est gratuite, mais...

3 <http://www.infogreffe.fr>

4 <http://www.transfert.net/a1162>

## Généalogie et génétique - Vers une astrologie de l'ADN ?

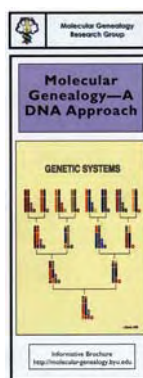
La génétique permettra-t-elle de combler les lacunes dans les registres de paroisse et d'état civil ? Oui, si l'on croit certains responsables d'ambitieux projets d'analyse génétique ou différents chefs d'entreprises de plus en plus nombreux à proposer des tests d'ADN en vue d'établir une généalogie. Non selon d'éminents scientifiques comme André Langaney, généticien des populations, qui qualifie cette démarche d'imposture, ou Catherine Nash, maître de conférence en géographie humaine de l'Université Queen Mary de Londres, qui énumère dix raisons d'être sur ses gardes<sup>1</sup>.

A l'heure où le respect de la sphère privée constitue souvent un obstacle à la consultation de registres récents, les généalogistes hésitent de moins en moins à se tourner vers ces nouvelles techniques pour essayer de trouver un chaînon manquant. Très en vogue aux Etats-Unis, le test ADN à des fins généalogiques prend racine chez nous également.

Les participants au II Colloque international de généalogie, qui se tenait à San Marino du 4 au 8 juin 2001, se souviennent sans doute de la prise d'échantillons sanguins organisée par le *Molecular Genealogy Research Group* dans les locaux officiels de la petite République. Cette démarche avait soulevé quelques indignations, sans pour autant stopper le programme de collecte soutenu par le milliardaire James Sorensen, membre de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours (mormons). Un mois auparavant, lors d'une collecte identique dans une chapelle de cette Eglise, le même groupe avait eu quelques ennuis avec les autorités de Nouvelle Zélande car il ne possédait pas d'autorisation officielle pour procéder à ces prélèvements<sup>2</sup>. Aujourd'hui, le site internet du *Molecular Genealogy Research Group*<sup>3</sup> indique que c'est la *Sorensen Molecular Genealogy Foundation*, basée à Salt Lake City, qui a repris ce projet et précise que les tous échantillons collectés sont actuellement dans un endroit sûr et protégé... Mais tous les gouvernements ne réagissent pas de la même manière. En décembre 1998, le parlement islandais

San Marino, 8 juin 2001 : quelques volontaires participent à la collecte organisée par le *Molecular Genealogy Research Group*, aujourd'hui disparu.

Une «opération Dracula», nom de code utilisé par certains opposants à ces pratiques!



dans promulguait une loi accordant à la société DeCODE Genetics une licence exclusive pour la création et l'exploitation de bases de données contenant 30 000 échantillons d'ADN, 650 000 filiations généalogiques et près de 500 000 dossiers médicaux<sup>4</sup>. A son tour l'entreprise Hoffmann-La Roche s'assurait, pour un montant de 200 millions de dollars, l'exclusivité de l'utilisation du patrimoine génétique des Islandais.

IBM, la National Geographic Society et la Waitt Family Foundation ne sont pas en reste. Avec leur projet baptisé *Genographic*, elles espèrent ni plus ni moins établir l'arbre généalogique de l'humanité en collectant près de 100 000 échantillons sanguins parmi les populations indigènes de la planète. Une démarche fortement contestée par l'*Indigenous People Council on Biocolonialism*<sup>5</sup>, qui voit là une récurrence de l'*Human Genome Diversity Project (HGDP)* entrepris en 1991 pour étudier, par la génétique, l'histoire des migrations sur la planète. En Suisse également certaines sociétés surfent sur la vague de la génétique au service de la généalogie. Récemment, un courrier envoyé au Cercle par la société Gentest.ch GmbH proposait que l'on introduise un lien sur notre site afin de faire de la publicité pour ses tests ADN. En échange, elle promettait un versement de 10 euros par test commandé via [www.ancetres.ch](http://www.ancetres.ch) !

4 Le Temps. (17 février 1999) *A tort ou à raison, l'Islande veut être le laboratoire de la génétique de demain*

EINSIEDEL E. (2003) *Les données génétiques, leur protection et leur utilisation*

Transfert.net. (2001) *Humains à vendre: la chasse aux gènes*, <http://www.transfert.net>

5 <http://www.ipcb.org>

1 L'Observatoire de la génétique, No 29. (septembre-octobre 2006), <http://www.ircm.qc.ca>

2 <http://www.mormonstoday.com>

3 <http://molecular-genealogy.byu.edu>

Cette société exploite iGENEA, la succursale européenne de FamilyTreeDNA basée au Texas qui fournit les tests pour le projet *Genographic*... Elle propose également de nombreuses autres prestations, en particulier des tests de paternité dont les Français, selon l'information contenue sur leur site internet, sont très friands ! En France les tests ADN ne peuvent être ordonnés que par un magistrat, dans le cadre d'une procédure touchant aux liens de filiation. Cette législation ne concerne évidemment pas la Suisse, pour le plus grand bonheur des sociétés actives dans ce domaine... Afin de ne pas encourager nos voisins français à transgresser les lois en vigueur dans leur pays et ne pas faire de promotion pour la généalogie génétique, très controversée actuellement, le CVG a décliné l'offre de Gentest.ch !

L'attrait pour ce nouvel outil 'offert' aux généalogistes ne doit pas occulter les nombreuses questions qui s'y rapportent. L'apport généalogique reste relativement faible si l'on considère que seules les lignées paternelles et maternelles directes sont prises en compte par la généalogie génétique. Hommes et femmes ne sont du reste pas égaux dans ce domaine: les premiers peuvent effectuer un test du chromosome Y et un test d'ADNmt (ADN mitochondrial), les secondes un test d'ADNmt seulement. Faut-il oublier les liens avec tous les autres ascendants et privilégier les relations fils-père et fille-mère ? Et quelle est la pertinence des résultats ? André Langaney a une réponse: «Plus fort que l'astrologie, la génologie ! Pour retrouver le passé et prédire le futur,

l'examen ADN est la nouvelle charlatanerie». Pourtant nombreux sont ceux qui participent volontiers aux études consacrées à la «diversité génétique des populations». Comme ces membres de l'association Aprogemere, *créée par une poignée de cantaliens chauvins et passionnés de généalogie*, qui se sont gracieusement pliés aux exigences de scientifiques américains<sup>6</sup>. Connaissent-ils vraiment les enjeux d'une telle démarche ? Se sont-ils inquiétés du traitement futur des informations ainsi collectées ? Les montants énormes mis en jeu pour la collecte d'informations génétiques sur la planète entière indiquent clairement que les buts ne sont pas uniquement ceux annoncés ! Profitant de l'engouement pour la généalogie, certains ont vite compris qu'il y avait là un gisement à exploiter. Et comme le rappelle Catherine Nash: «acheter un test équivaut en fait à encourager des entreprises et des généticiens, lesquels sont des acteurs importants dans les débats actuels sur la crédibilité scientifique et les conséquences sociales du langage qui assimile ethnicité, race et génétique». Faute de pouvoir accéder facilement aux actes de naissance ou de décès de leurs grands-parents, les généalogistes se consolent en apprenant, pour quelques centaines de francs, que 3% de leurs gènes sont d'origine asiatique. Bonne nouvelle !

6 <http://www.lexpress.fr> (15 juin 2006)  
Revue française de généalogie et d'histoire des familles, N° 167 (DÉC. 2006-JANV. 2007)

### Questions / réponses - Adressez vos réponses au siège du Cercle ou via [www.ancetres.ch/contact.html](http://www.ancetres.ch/contact.html)

**Q227** (Catherine de Senarclens, Italie)  
Je m'intéresse au curieux monument funéraire du Château de la Sarraz (dit le «Jacquemard») et voudrais connaître la descendance de François I de la Sarraz (mort en 1362), éteinte et devenue, si je ne m'abuse, de Gingins de la Sarraz. Je vous serais reconnaissante de m'indiquer où m'adresser pour obtenir des informations à ce sujet.

**Q228** (Jacques Denis, France)  
Je recherche les actes de °12/08/1860 à VAULION de Jules Samuel GOY fils de Jacob David Louis GOY et Louise Amélie Emilie

BERNEY, et son frère Daniel Louis GOY °29/11/1847 à VAULION. Mariage où ? Quand ? Avec qui ?

**Q229** (Véronique Willemin, France)  
Je travaille actuellement sur la branche paternelle WUILLEMIN. Ce que je sais mon arrière grand père Albert Eugène WUILLEMIN est né à Prilly le 23/12/1883 du mariage de Henri WUILLEMIN et de Marie Catherine Alexandrine SAVOY. Il semblerait que mon aïeul était d'une fratrie de 11 ou 12 enfants ? Quelle était la date de ce mariage et qui étaient les parents de ce couple ?